



La confiance reviendra par l'activité

Première étape : sauver le système bancaire. Le Cerf salue la décision des quinze pays membres de l'Eurogroupe de mettre à la disposition des banques, une enveloppe globale de 1700 milliards d'euros. La France va garantir les prêts entre les banques à hauteur de 320 milliards, c'était essentiel pour espérer réouvrir le robinet à liquidités.

Seconde étape : restaurer la confiance. « L'activité est le seul facteur qui permettra de restaurer durablement la confiance des différents acteurs économiques – entreprises, ménages, banques, investisseurs », insiste Hervé Lambel, vice-président et porte-parole du Cerf, « et l'activité dépend directement de la trésorerie des entreprises, moins du crédit ».

Le Cerf a salué, début octobre, la décision du gouvernement de débloquer 22 milliards d'euros pour les entreprises mais a insisté sur la nécessité de réserver cette somme à renforcer la trésorerie des entreprises. Le Cerf aurait été entendu puisque Oséo, l'organisme public de financement de l'innovation et des PME, vient d'annoncer la création d'un fonds de garantie qui permettrait à une entreprise de transformer sa ligne de découvert en un prêt d'une durée de 2 à 7 ans à un taux réduit. Oséo garantirait le prêt consenti par la banque de l'entreprise à hauteur de 60%. Reste la question de son application effective et du bon vouloir des banques à jouer le jeu...

Face à la récession qui frappe désormais la France, **le Cerf plaide depuis plusieurs mois pour un renforcement de la trésorerie des entreprises par une mobilisation de tous les acteurs économiques, politiques et sociaux afin d'amortir la crise et de limiter les défaillances :**

- Briser la position dominante des banques vis-à-vis des entreprises afin de réduire drastiquement :
 - Les frais bancaires en facturant le découvert (garanti par l'Etat) au prix du crédit
 - Les dates de valeurs appliquées par les banques sur les opérations - crédit différé et débit immédiat - qui sont autant de délais de paiement injustifiés et pénalisants pour l'activité ;
- Reporter les prélèvements sociaux et fiscaux, puis prévoir leur règlement de façon échelonnée (ces avances devant être garanties par les fonds mis en place par l'Etat) ;
- Instaurer un paiement échelonné des indemnités de licenciement pour les TPE et PME avec règlement immédiat de ces indemnités aux salariés par l'Unedic ;
- Amorcer les fonds de financement des TPE et PME par la levée de tous les plafonds d'exonération de l'ISF puis étendre le dispositif aux épargnants ;
- Mettre en place l'accompagnement personnalisé des patrons en difficulté, demandé depuis 2004 par le Cerf

Troisième étape : la recherche en responsabilité. Le Cerf rappelle qu'il avait déjà fait une série de propositions il y a plusieurs mois (1). Les Créateurs se réjouissent de voir aujourd'hui leurs mesures reprises même si c'est par ceux-là même qui ont ignoré, pendant des mois, la situation catastrophique des TPE-PME. Cependant, les Créateurs estiment que l'avalanche de propositions qui voient aujourd'hui le jour, arrivent un peu tard et ne sauraient masquer le silence et l'immobilisme coupables des syndicats patronaux et salariés depuis des mois sur ce sujet. Encore une fois, les partenaires sociaux ont ignoré les alertes lancées par leurs mandants et ont laissé les patrons se débrouiller seuls avec leur banque, avec le Trésor, avec l'Urssaf, avec l'Assedic... au prix de la destruction, sans précédent depuis la Seconde Guerre Mondiale, de milliers d'entreprises et d'emplois. A l'heure du bilan de la crise et de la recherche en responsabilité à laquelle il s'est engagé, le Président de la République ne pourra que poser le constat de la faillite de la représentativité à la française, une exception copiée et envoyée par aucun autre pays.

Je vote pour que l'Etat soutienne l'activité par la trésorerie
Pour voter, retournez ce fax avec vos coordonnées au 01 40 99 93 23
Ou adressez-nous un mail à : soutientresorerie@lescreateurs.org

(1) Lire tous les derniers communiqués du Cerf
<http://www.lescreateurs.org/tous-les-communiques.htm>

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19